

Communiqué de presse

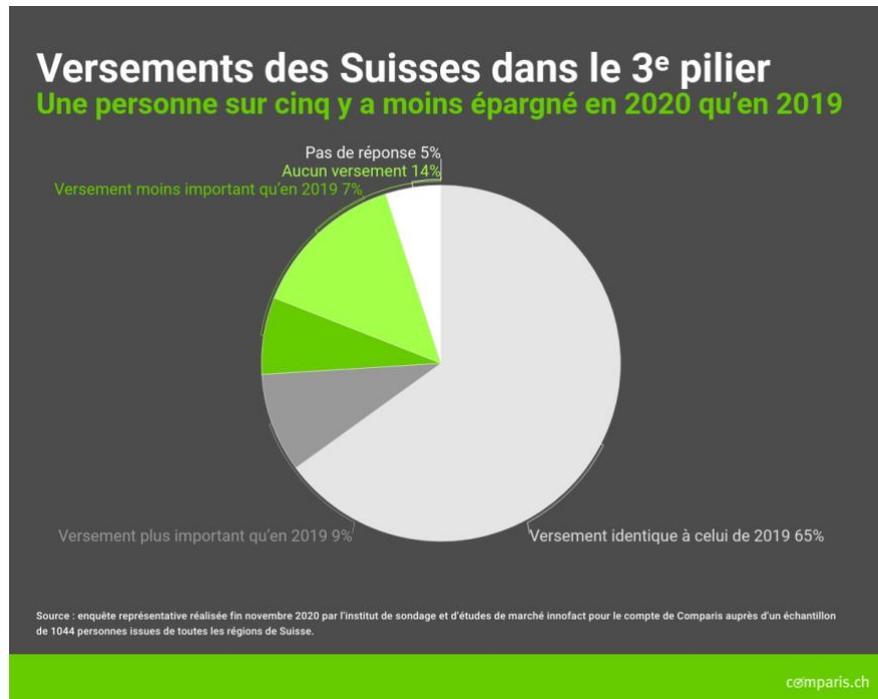
Enquête représentative Comparis sur les versements au pilier 3a en 2020

L'année du coronavirus, un épargnant sur cinq a réduit ses versements dans la prévoyance

Les pertes de salaire engendrées par le chômage partiel ou les licenciements ont fait pression sur les taux d'épargne de nombreux Suisses, hommes ou femmes. D'après une enquête représentative réalisée par Comparis, plus de 20 % des épargnants du pilier 3a ont réduit, parfois à zéro, leurs versements dans la prévoyance liée facultative.

Zurich, le 12 janvier 2021 – À l'occasion d'une enquête représentative réalisée fin novembre par Comparis, le comparateur en ligne, 53 % des personnes interrogées ont déclaré être titulaires d'une solution de prévoyance 3a.

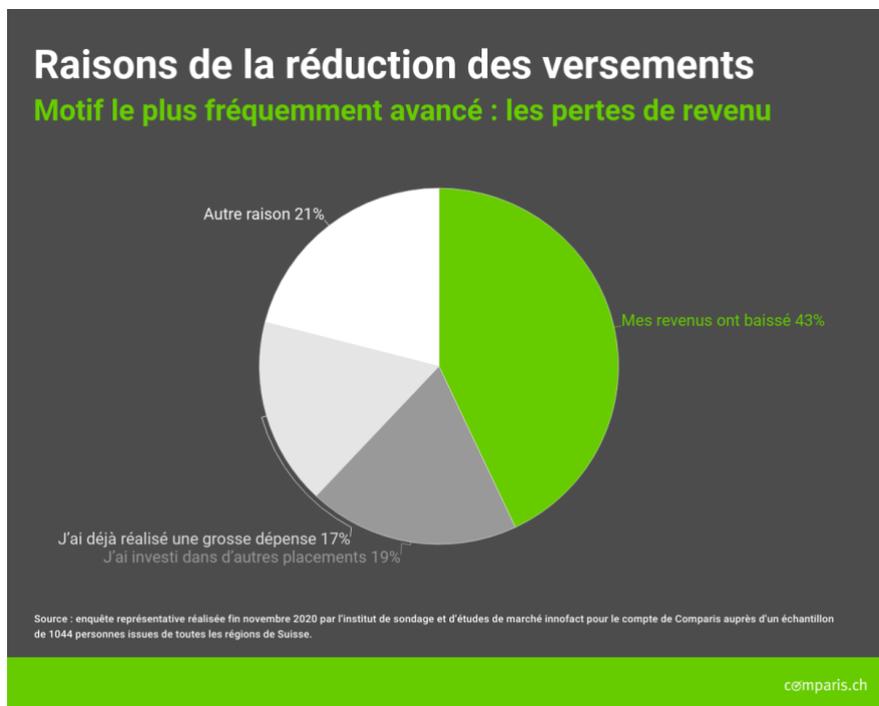
Parmi elles, près d'une sur cinq (21 %) a réduit ses versements dans le pilier 3a l'an dernier, quand elle n'y a pas tout bonnement renoncé. « Ces chiffres reflètent notamment les pertes de salaire engendrées par le chômage partiel et les licenciements dus au coronavirus », déclare Leo Hug, expert Prévoyance chez Comparis. En effet, 43 % des personnes concernées ont indiqué avoir renoncé à alimenter leur pilier 3a en raison d'une baisse de leurs revenus par rapport à 2019.



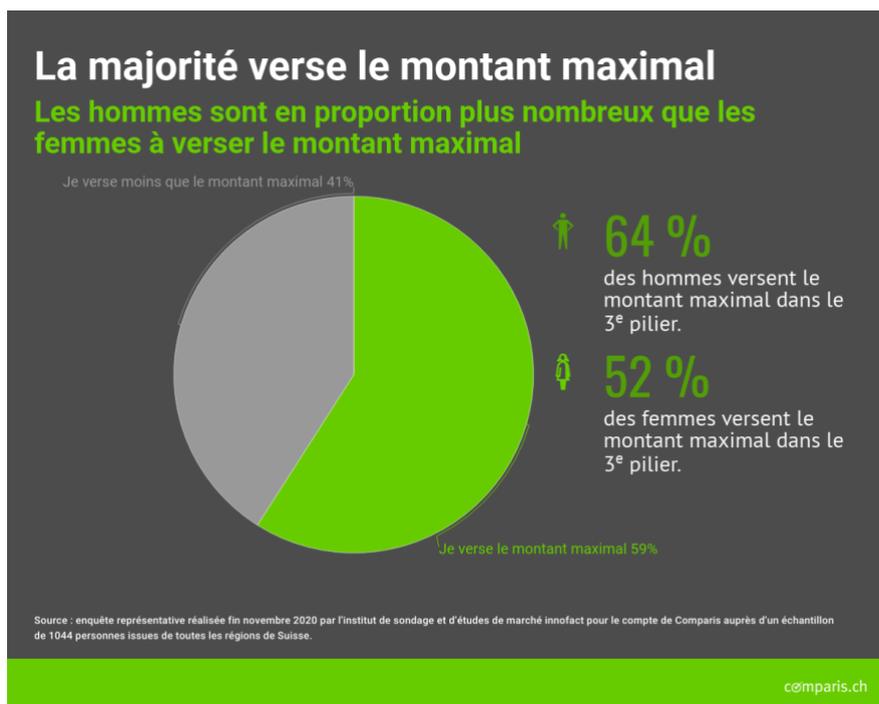
36 % ont investi leur épargne autrement en 2020

La fonte des revenus constitue certes le motif le plus fréquemment cité pour justifier la baisse des versements au pilier 3a, mais il n'est pas le seul : 19 % des épargnants 3a qui ont réduit, parfois à zéro, leurs versements dans ce pilier ont déclaré avoir opté pour d'autres placements dont certains sont directs, par exemple des actions sur un compte de dépôt. 17 % des personnes

interrogées ont indiqué ne plus avoir d'argent à épargner dans le pilier 3a en raison d'une grosse dépense.



Les trois quarts des personnes qui procèdent d'ordinaire à des versements au pilier 3a ont investi en 2020 autant voire plus d'argent dans la prévoyance privée (qui présente des avantages sur le plan fiscal) qu'en 2019. Parmi elles, plus de la moitié (59 %) y a versé le montant maximal (6826 francs pour les personnes affiliées à une caisse de pension) – une proportion dans laquelle les hommes sont nettement plus représentés que les femmes (64 % contre 52 %).



Effet de la retraite anticipée chez les personnes âgées

En 2020, 80 % des épargnants 3a de 55 ans ou moins ont investi autant, voire davantage dans le pilier 3a qu'en 2019. Parmi les plus de 56 ans, ils n'étaient en revanche que 56 % dans cette situation. Un quart (25 %) des plus de 56 ans a même renoncé à tout versement dans ce pilier.

« La chute des versements observée dans les classes d'âge les plus élevées s'explique difficilement par les conséquences économiques de la pandémie de coronavirus, explique L. Hug. On y trouve en effet de nombreuses personnes en retraite anticipée sans revenu lucratif soumis à l'AVS qui n'ont pas encore perçu leur avoir de pilier 3a. »

Méthode

Enquête représentative réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de Comparis auprès d'un échantillon de 1044 personnes issues de toutes les régions de Suisse. Le sondage a eu lieu fin novembre 2020.

Pour plus d'informations :

Leo Hug

Expert Prévoyance

Téléphone : +41 79 687 83 93

Courriel : media@comparis.ch

www.comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 100 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui quelque 180 collaborateurs à Zurich.